

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

3 décembre 2020 A 20 H 30

Convocation du 26 novembre 2020

Présents : GOZZERINO Ghislain, YRIEIX Françoise, MORISSET Marc, ATANNÉ Martial, FREICHE Claude, VAN DE HEL Wander, BRETHON Christelle, MARILLIER Mireille, BITTNER Bernard,

Absent excusé : LANSADE Maryline, GIBERT Mickaël -

ORDRE DU JOUR

LOCAL ASSOCIATIF – Etude des dernières offres :

Monsieur le maire présente à l'assemblée l'analyse des offres pour les lots :

- 4 Menuiserie Aluminium, Serrurerie : 4 entreprises ont répondu ; l'entreprise ACSM a reçu la meilleure note : 90.42, le montant de l'offre est 21 849.50 € HT. Le conseil retient l'entreprise ACSM.
- 5 et 8 : Parois Isothermes, Plomberie Chauffage/Clim – VMC : l'entreprise Aquitec Froid Courret est la seule à avoir répondu, elle obtient la note de 92.00, le montant de l'offre est 17 487.00 € HT, le conseil retient l'entreprise Aquitec Froid Courret.
- 7 Bloc-portes Agencement : l'entreprise 4C Agencement est la seule à avoir répondu, elle obtient la note de 92.00, le montant de l'offre est 7 381.70 € HT, elle propose une variante, consistant à remplacer les articles 6.3.3 et 6.3.4 par des caissons blancs avec les portes blanches, qui ferait une économie de 1 500.00 €, soit un montant de 5 881.70 € HT. Le conseil retient la proposition avec le chiffrage variante.
- Le conseil valide l'ensemble des propositions de l'architecte pour la totalité des lots.

LES CHEMINS VERTS DE L'EMPLOI - Renouvellement de la convention

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'Association des Chemins Verts de l'Emploi participe à l'entretien de certains chemins de randonnées de la commune par le biais d'une convention signée tous les 3 ans. Il précise que cette convention prend fin au 31 décembre 2020 et qu'il y a donc lieu de la renouveler. Pour ce faire l'Association propose une convention améliorée reconductible tacitement annuellement. Le conseil reconduit la convention avec les Chemins Verts de l'Emploi.

CIMETIERE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à une visite du cimetière, avec certains conseillers, il ressort que le cimetière est en mauvais état. Il expose qu'il a demandé conseil à une entreprise spécialisée qui lui a conseillé de faire un état des lieux et rencontrer lors d'une réunion le conseil municipal pour expliquer la procédure de reprise des concessions et l'aménagement du cimetière.

Le Conseil demande une réunion avec le représentant de l'entreprise en janvier un lundi soir à

ACHAT D'UN NOUVEAU DRAPEAU DE CEREMONIES

Présentation du devis de l'entreprise Fabrègue qui propose de fabriquer un drapeau brodé identique au drapeau existant, le montant de devis s'élève à la somme de 973.00 € HT. Le Conseil valide le devis.

REFECTION DES TROTTOIRS DU VILLAGE

Des tronçons de trottoir de la rue de Monclar sont en mauvais état. Le conseil demande qu'il soit fait des devis par l'entreprise GIONCO. Demander un devis pour refaire le chemin du belvédère jusqu'à la table d'orientation.

Des véhicules stationnent dangereusement à l'entrée du village coté Monclar, M. le maire propose de faire du stationnement au bord du chemin des douves.

Monsieur le Maire informe qu'il va demander des devis pour des passages cloutés dans le village.

QUESTIONS DIVERSES

- Autorisation permanente de poursuites accordées au comptable public : Mme la secrétaire de Mairie informe l'assemble qu'à la suite du changement de trésorier il y a lieu d'accorder, au comptable public, une autorisation permanente de poursuites, lorsque cela est nécessaire, pour le recouvrement des produits locaux auprès des usagers de la collectivité. Le Conseil valide la proposition.
- Achat d'une table de pique-nique au-dessus du lavoir. Les pierres existantes seront enlevées.
- Monsieur le Maire et Monsieur Atanné font un exposé sur la nouvelle organisation de ramassage des ordures ménagères que prépare la CCLT.
- Monsieur BITTNER présente le projet de schéma directeur pour l'installation des poteaux incendie sur le territoire communal. Monsieur le Mairie précise que 3 secteurs son urgents sur la commune : Peyreguilhot le château, Les Bernats et Route de Tonneins. Il demande également la possibilité d'obtenir des aides de l'Etat dans le cadre de la DETR.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 45.